

OMPI



SCIT/ITPWG/1/4
ORIGINAL : anglais
DATE : 27 juillet 2001

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PROJETS RELATIFS AUX
TECHNIQUES DE L'INFORMATION

Première session
Genève, 3 – 7 septembre 2001

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET IMPACT

Document établi par le Secrétariat

Rappel

1. Pendant la trente-deuxième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, une proposition (voir le document A/32/5¹) relative au lancement d'un projet d'automatisation du PCT a été examinée et approuvée (voir les paragraphes 94 à 99 du document A/32/7¹). L'un des objectifs du projet dit IMPACT (Information Management for the Patent Cooperation Treaty) était de "créer et mettre à la disposition des offices récepteurs et des déposants du PCT un logiciel de dépôt électronique" (voir le premier paragraphe du document A/32/5).

¹ Disponible sur le site Internet de l'OMPI. Voir :
http://www.wipo.int/fre/document/govbody/wo_gb_ab/index_32.htm

État du projet

2. Il avait été prévu à l'origine que le projet IMPACT devait durer de trois à quatre ans à compter de la fin de la procédure internationale d'appel d'offres. Il a ensuite été décidé de revoir la méthode d'exécution du projet et de réaliser le projet en trois ans, sans en réduire la portée, en menant certaines phases en parallèle. Les travaux de réalisation du projet ont commencé en janvier 2000 une fois signés les contrats avec les entreprises extérieures; on enregistre actuellement un retard de trois à quatre mois par rapport au calendrier publié précédemment. Toutefois, des mesures sont actuellement prises en vue de garantir que la date de décembre 2002 pour l'achèvement de l'ensemble du projet sera respectée.

3. Par suite de changements intervenus au sein du PCT, compte tenu en particulier de la nécessité de mettre en place une infrastructure informatique suffisante pour faire face à la croissance du PCT et de pourvoir au bon fonctionnement et au développement des systèmes informatiques existants, l'encours actuel des dépenses engagées pour le projet signifie que le budget prévu pour achever le projet sera serré. Des efforts continus sont faits de manière à ce que le projet soit effectivement exécuté dans le cadre du budget imparti et en vue de minimiser le risque de dépassement des coûts.

Jalons du projet/éléments à livrer prévus et achevés (au cours des trois derniers mois)

4. L'essentiel des efforts réalisés ont été axés sur l'exécution de la première partie de la phase IMPACT – système de communication (appelé “communication sur demande” (COR)). Le travail a consisté dans l'installation et la configuration du matériel informatique et la création du bureau de numérisation du PCT. Le bureau de numérisation doit commencer à fonctionner en août 2001. Pendant la période examinée, une équipe opérationnelle a été constituée au sein du PCT (équipe pilote IMPACT); elle utilisera les nouvelles méthodes dans son travail et constituera une référence pour les autres équipes opérationnelles du PCT une fois que le projet IMPACT aura été exécuté. Cela permettra aussi de doter le projet IMPACT et le PCT d'un cadre dans lequel de nouvelles procédures pourront être mises à l'essai avant d'en étendre l'application à tous les secteurs du PCT.

Jalons du projet/éléments à livrer dans les trois prochains mois

5. Les principaux jalons consisteront dans l'exécution des principales composantes de la première phase du projet IMPACT (IMPACT – système de communication), de la façon suivante :

i) bureau de numérisation intermédiaire (première étape du bureau de numérisation IMPACT) – août 2001;

ii) certaines communications sur demande (première étape du système de communication sur demande) – décembre 2001;

iii) communications systématiques (première étape du système de communication systématique) – décembre 2001.

6. Il sera procédé à une évaluation de la sécurité en ce qui concerne l'infrastructure informatique du projet IMPACT.

7. La planification de la phase Bureau international (IB) du projet, c'est-à-dire l'automatisation des procédures de travail internes du PCT, a débuté et une stratégie d'exécution sommaire a été convenue avec le Bureau du Traité de coopération en matière de brevets (PCT). Cette planification sera affinée au cours des mois à venir.

Questions fondamentales et mesures prises ou recommandées

8. Compte tenu du calendrier et du budget serrés qui ont été établis, toutes les possibilités d'accélérer l'exécution du projet seront examinées de manière à dégager la plus efficace et la plus économique.

9. Le ITPWG est invité à prendre note du contenu du présent document et à faire des observations à ce sujet.

[Fin du document]